

# Baden

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Svp faire des pistes cyclables vers les plages, sur les axes principaux, vers les communes voisines
-  **ABSENCE DE PISTES CYCLABLES A BADEN**
-  ce qui est surtout dangereux c'est pour rallier les villages environnants
-  Baden n'a aucun projet cyclable
-  merci d'arrêter de placer des poteaux au milieu des pistes cyclable car c'est aussi dangereux que de "griller" un stop. Les cyclistes respectent le code de la route.
-  Il y a très très peu d'itinéraires cyclables (3 dans le bourg, inexistant entre les villages de Baden, ou avec les communes limitrophes), ce qui limite franchement l'utilisation du vélo .. les routes entre les villages sont dangereuses et étroites, et les voitures roulent à 70, donc autant dire que se promener à vélo est dangereux, et carrément impossible avec des enfants.
-  Circulations sécurisées le long des grands axes à développer !!!
-  Il faut à tout prix investir dans des pistes cyclables
-  1°/ que la piste cyclable (en construction) qui doit desservir le Port Blanc, et s'arrête au carrefour de la route de Toulindac, soit prolonger jusqu'au carrefour de la D316A et la rue de Bois Bourgerel. C'est à partir de là, qu'à la belle saison, cette D316A est fréquenté par un grand nombre de cyclistes, dont de nombreux enfants.
-  baden est une zone touristique, donc des pistes pour les vacanciers, mais pas grand chose pour les usagers quotidiens surtout sur les grands axes routiers où il n'y a pas de piste cyclable, ni non plus d'affichage prévention routière pour les automobilistes à propos des vélos.
-  La vitesse des voitures dans les hameaux du Parun, du Guern, du Dreven, autour de la pointe du blair, Mériadec est très dangereuse. Les gens ne ralentissent pas à la vue de mon fils de 2 ans en draisiennne, de notre poussette, ou de piétons... C'est la peur des voitures qui m'empêchent de venir au bourg en vélo, d'autant plus avec mon fils en siège arrière ou dans une remorque...
-  Développer les pistes cyclables pour la sécurité de tous et plus particulièrement des enfants et des familles est indispensable.
-  L'aménagement d'un nouvel axe très fréquenté n'est pas adapté aux vélos en hiver ( boue , étroitesse, partage avec piétons : direction Port Blanc)
-  Il est nécessaire d'avoir des pistes cyclables pour LE BONO et ARRADON et PORT BLANC et LAMOR BADEN
-  Baden est une bourgade de 4500 habitants, avec de nombreux hameaux. Grande fréquentation de touristes en été.
-  Non
-  Non
-  il existe des tronçons isolés ... trop dangereux pour circuler a vélo j'ai abandonné
-  Il serait souhaitable de relier Baden au réseau de pistes cyclables des communes voisines
-  Le développement d'un réseau cyclable, comme un réseau de chemins piétonniers assurent immanquablement une augmentation de la qualité de vie, du cadre de vie ainsi que l'épanouissement des citoyens avec un agrément qui contribue à développer ces moyens de déplacements. Faire ce choix est celui d'une dynamique vertueuse et à long terme.
-  aucune démarche en cours pour organiser les déplacements en vélo
-  Pour pouvoir se déplacer à Baden et rejoindre les villes alentour, la commune se cache derrière l'agglomération alors qu'elle pourrait développer plus rapidement les pistes cyclables surtout pour que les enfants soit plus autonomes dans leurs déplacements vers les autres communes. La mairie développe les pistes pour le tourisme mais pas pour les habitants... c'est dommage, nous pourrions aller plus vite car c'est une commune qui a une bonne situation financière. J'ajouterai même que les habitants sont dans l'ensemble très aisés et on donc d'énormes voitures puissantes et qu'en tant que cycliste on se sent vraiment vulnérable.
-  Commune très touristique avec un centre-bourg où les déplacements à vélos ne posent pas de problème malgré le peu d'aménagement de la voirie. Par contre, commune très étendue avec de nombreux hameaux et accès à la plage très

difficile à vélo car peu sécurisé. Les quelques voies cyclables sont sans aucune continuité et laissent des portions de routes dangereuses. Un enjeu essentiel pour les déplacements de proximité est donc l'aménagement de voies cyclables à partir du centre-bourg. Autre sujet : commune relativement proche du pôle urbain et d'emploi (Vannes), à moins de 15 km, ce qui rendrait les déplacements vélo (notamment domicile - travail) possible mais la route départementale n'est pas du tout aménagée de manière suffisante et donc trop dangereuse. Je ne veux pas risquer ma vie pour aller au travail en Vélo.